

Avis ARS Grand Est du 28 avril 2021
concernant la situation épidémique de la Meurthe et Moselle

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologique régionaux depuis plusieurs semaines témoignent d'une circulation toujours active du virus COVID 19 dans le département de Meurthe et Moselle.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants (*Données Santé Publique France*) :

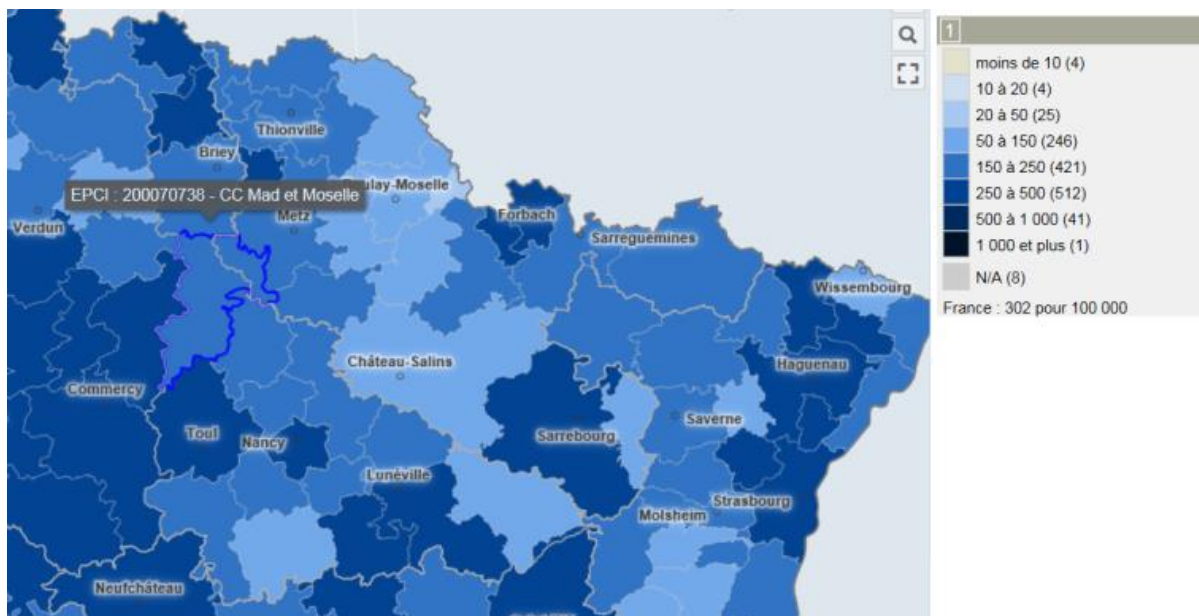
	Grand Est	Meurthe et Moselle	Métropole
Semaine 31	8,1	16,7	
Semaine 32	9,8	20,7	
Semaine 35	27,8	32,2	
Semaine 36	31,0	36,7	
Semaine 37	41,0	56,7	79,5
Semaine 38	45,6	52	65,5
Semaine 41	93,5	115,4	123,6
Semaine 42	158	173,2	199,1
Semaine 43	325,3	302,8	356,1
Semaine 44	459,0	435,9	469,5
Semaine 45	427,7	360,8	338,3
Semaine 46	257,4	223,4	189,0
Semaine 47	176,5	171	161
Semaine 48	134,7	133	117
Semaine 49	144,9	163	140
Semaine 50	185,1	236	206
Semaine 51	232,2	297	274,7
Semaine 52	194,5	254	242,7
Semaine 53	228,1	257,3	228,9
Semaine 1	238,4	267	230
Semaine 2	202,4	225	193
Semaine 3	223,8	249,3	234,4
Semaine 4	223,5	249,7	276,5
Semaine 5	216	229,9	223,6
Semaine 6	176	174,4	165,8
Semaine 7	185,2	208,8	179,1
Semaine 8	183,4	219,1	220,4
Semaine 9	187,3	205,9	202
Semaine 10	212,8	221,2	196,2
Semaine 11	257,5	278,5	246,5
Semaine 12	299	303,1	328,8
Semaine 13	318,4	326,9	367,4
Semaine 14	296,6	313,8	370,8
Semaine 15	288,2	320,6	349,7
Semaine 16	255	252,3	273,8

19 au 25/04/20102

Le taux d'incidence a augmenté entre la semaine 7 et la semaine 13 sur le département de Meurthe et Moselle. Une baisse est observée en semaine 14 pour la métropole du Grand Nancy et une baisse en semaine 16 pour le Département de la Meurthe et Moselle (-68,3 par rapport à la semaine précédente).

Globalement, les taux d'incidence de la métropole comme celle du département sont très élevés et toujours supérieurs au seuil d'alerte renforcé fixé initialement au début de la deuxième vague à 150 nouveaux cas / 100 000 habitants. Le taux d'incidence de la métropole a même dépassé celui du département avec un pic à plus de 350 nouveaux cas /100 000 habitants sur les semaines 13 et 14.

Le niveau de circulation virale tous âges excède le seuil de circulation active (fixé par convention à 50 nouveaux cas / 100 000 habitants sur une période de 7 jours cumulés (c'est-à-dire seuil au-delà duquel le virus est considéré comme circulant dans l'ensemble de la population et n'est plus circonscrit dans des foyers infectieux) dans tous les EPCI du département de la Meurthe et Moselle.



Taux d'incidence sur la semaine du 19 au 25 avril 2021 (semaine 16).

Santé Publique France indique également qu'il convient d'interpréter avec prudence les résultats observés pour les EPCI avec moins de 30 000 habitants, dans la mesure où plus la population considérée est de petite taille, plus la contribution des événements aléatoires est importante, compliquant l'interprétation des tendances observées.

Globalement, les EPCI de plus de 300 000 habitants du Département présentent toutes un taux d'incidence supérieur à 250 nouveaux cas / 100 000 habitants sur la semaine 15 avec des taux dépassant les 400 nouveaux cas pour 100 000 habitants pour un des EPCI, la CA de Longwy.

L'activité de dépistage a atteint des capacités de dépistage entre 6000 et 6500 personnes testées/100 000 habitants à l'échelle du département sur les semaines 12 et 13. En semaine 16, le taux de dépistage est de 3364 personnes testées pour 100 000 habitants

Parmi la population âgée de 65 ans et plus (catégorie de la population la plus exposée à une forme grave de la COVID-19), le niveau de circulation virale a connu une augmentation à partir de la semaine 7 et une nouvelle baisse s'est amorcée en semaine 15 (taux d'incidence à 197 nouveaux cas / 100 000 habitants en semaine 15 et de 140/100 000 hab.)

Au 28 avril, 52 clusters sont actuellement suivis en Meurthe et Moselle par l'ARS dans le cadre du contact tracing de niveau 3 dont 10 se situent dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et résidence autonomie.

Par ailleurs, il est à signaler 16 clusters en milieu professionnel, 8 dans des établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap, 7 dans des établissements scolaires/universitaires et 4 dans les établissements pénitentiaires et 4 dans des établissements sanitaires. L'ensemble de ces situations sont suivies.

Ces éléments montrent bien que le virus continue de circuler et que les personnes âgées représentent toujours une part de la population touchée de manière importante par le virus sur le département.

En complément du suivi des clusters, l'analyse fine des bases de données marque un volume important de cas positifs en diffus, illustrant une potentielle contamination large au sein de la population si les gestes barrière ne sont pas appliqués.

L'activité Covid-19 de l'association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle a connu une augmentation depuis la semaine 9 jusqu'à la semaine 14, atteignant un pic pour amorcer une nouvelle baisse en semaine 15 mais reste à un niveau élevé.

Au 27 avril 2021:

- 2 568 personnes sont actuellement hospitalisées pour Covid-19 dans les établissements sanitaires du Grand Est, soit nouvelles 175 nouvelles hospitalisations pour la journée du 27 avril.
- 486 personnes sont actuellement hospitalisées en réanimation ou en soins intensifs, soit 34 nouvelles admissions pour la journée du 27 avril.

En Meurthe et Moselle, la tension hospitalière est très forte. Le Plan Blanc a été déclenché par le CHRU le 15 décembre 2020.

Les lits de réanimation ne sont pas uniquement occupés par des patients covid, du fait de la continuité de la prise en charge des patients non covid par ailleurs.

Au 27 avril 2021 :

- 143 patients sont pris en charge en réanimation dont 86 patients covid-19 soit 60% des lits réanimation occupés par des patients atteints par la covid-19.
- 129 patients covid-19 sont hospitalisés en médecine.

La tension est forte avec seulement 3 lits disponibles en réanimation au 27 avril car l'augmentation de la capacité en lits de réanimation a été maintenue et même renforcée avec la mise en place d'une coordination entre établissements publics et privés pour armer de nouveaux lits sur les dernières semaines.

Les efforts faits par les acteurs des entreprises, de l'éducation, les autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités doivent s'accompagner d'une grande rigueur de la population et en particulier de ceux en contact avec les personnes les plus fragiles dans le respect des mesures barrières et ce message doit être intensifié avec l'apparition des variants.

Il est important de maintenir l'adhésion de la population aux mesures barrières de protection individuelle (port du masque, respect de la distanciation sociale, lavage des mains et utilisation de solutions hydro-alcooliques) car le virus circule toujours activement avec des taux d'incidence toujours plus important que ceux observés durant l'été et nécessitent toujours une vigilance de chacun à chaque instant.

Au regard de cette évolution sur la Meurthe et Moselle, il apparaît impératif de poursuivre les mesures limitant tout rebond épidémique et concourant à l'obligation et au respect des gestes barrières notamment lors de rassemblements extérieurs, dans les files d'attente ou de regroupements de personnes sans aucune protection, propices à l'apparition de clusters.

Le couvre-feu a été instauré à compter du 2 janvier en Meurthe-et-Moselle.

A la date du 28 avril, la couverture vaccinale est de 22, 6% sur le Département

Dans l'attente du déploiement à grande échelle de la stratégie vaccinale, le respect des mesures de prévention individuelles et la limitation des contacts constituent les seuls moyens efficaces de freiner l'épidémie. Le respect, en toutes circonstances et par tout le monde, de ces mesures individuelles, couplées aux mesures collectives, est indispensable pour enrayer cette deuxième vague et soulager la pression sur le système de soins.

Pour se protéger et protéger les autres, il est toujours primordial de respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes, aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, porter le masque lorsqu'il est recommandé, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches, et respecter les gestes barrières habituels.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination à la COVID-19 et de renforcer les mesures de freinage de propagation.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est,
Pour le Délégué Territorial de Meurthe et Moselle,

La Déléguée Territoriale Adjointe, Aline OSBERY

